

Chambre. Maintenant qu'il l'a déposé, j'aimerais dire à la Chambre que je suis prêt à écouter les points de vue que les députés voudront bien me communiquer à ce sujet. J'estime que le meilleur moment pour ce faire serait mardi prochain, à l'appel de l'ordre du jour. Si donc quelque député souhaite dire ce qu'il pense à ce sujet avant que je ne rende ma décision, je serai prêt à l'entendre vers 3 heures mardi prochain.

\* \* \*

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

#### LA CONFÉRENCE SUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE—DÉCLARATION DU MINISTRE

**M. l'Orateur:** En conformité de l'entente intervenue plus tôt aujourd'hui, la Chambre peut maintenant interroger le président du Conseil privé (M. MacEachen) au sujet de sa déclaration d'hier. Sauf erreur, au moment où nos délibérations ont pris fin hier, le député de Gloucester (M. Breau) s'appropriait à poser la première question.

**M. Breau:** Monsieur l'Orateur, j'ai deux questions à poser au ministre, et je les lui poserai tout de suite l'une après l'autre si la présidence y consent. Je voudrais tout d'abord qu'il me dise si le programme d'action spécial de un milliard de dollars répondra aux demandes de meilleures conditions compensatoires de financement pour les pays en voie de développement, ou si cela relèvera du secteur de l'aide spéciale directe. Sinon, j'aimerais qu'il me dise, même s'il n'y a pas eu entente sur des conditions compensatoires, s'il pense que le Fonds monétaire international ou d'autres organismes, ne relevant pas des Nations Unies, aborderont bientôt cette question.

Ma deuxième question a trait au désaccord sur les programmes d'aide au rajustement. Il me semble que cette question intéresse tout le pays, et je voudrais savoir en quoi a consisté ce désaccord. Est-ce que les pays occidentaux industrialisés ne se sont pas entendus sur le genre de programme de rajustement qu'ils sont disposés à mettre en œuvre, ou y a-t-il eu désaccord sur ce point entre les pays en voie de développement et les pays industrialisés?

**M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, le programme d'action spécial de un milliard de dollars, auquel ont souscrit les pays industrialisés, n'est pas une sorte de financement compensatoire. Il s'agit d'une affectation rapide de fonds, au moyen de canaux multilatéraux et bilatéraux, pour venir en aide aux pays les plus pauvres et les aider indirectement à payer leurs dettes.

Quant au financement compensatoire, il est regrettable que nous ne nous soyons pas entendus sur cette question. Nous avons failli en arriver à un accord au cours des dernières étapes de la conférence. Même si on a conclu que nous ne nous étions pas entendus sur cette question, nous avons failli y arriver. Cela a été impossible en raison des problèmes que connaissent certains représentants du groupe des huit relativement au rôle éventuel de la CNUCED au sein du comité de développement du Fonds monétaire international. Il est donc mauvais de tirer des conclusions en se fondant uniquement sur la liste des points d'entente ou de mésentente. Dans certains domaines, nous avons réalisé de grands progrès, même si nous n'en

#### Conférence sur la coopération économique

sommes pas arrivés à un accord complet, et le financement compensatoire est un de ceux-là.

Pour ce qui est de l'aide à l'ajustement, je dois reconnaître que je ne suis pas très au courant de la question, étant donné que je n'ai pas directement participé aux négociations. Ce groupe de négociateurs a surtout parlé, en termes généraux, des ajustements à apporter à la production des pays industrialisés ou de leur retrait de certains marchés afin de permettre aux pays en voie de développement de prendre la relève. Il a été impossible de s'entendre sur le fonds de la question à cause des répercussions qu'une décision aussi radicale pourrait avoir sur l'emploi dans les pays développés. Je suis sûr que c'est une autre question qui reviendra sur le tapis au cours des prochains dialogues Nord-Sud.

**M. David MacDonald (Egmont):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question en rapport avec celle que le député de Gloucester (M. Beau) a posée à propos du programme d'action spéciale. Étant donné que notre aide officielle au développement est passée de .58 à .51 de notre produit national brut depuis une couple d'années, malgré la promesse que le ministre avait faite en septembre 1975 lorsque le gouvernement s'était engagé officiellement à porter cette aide à .7, le ministre peut-il nous dire si notre participation au fonds spécial s'accroîtra de façon notable? J'aimerais savoir également si nous avons pris d'autres engagements ou si nous avons promis d'inverser la tendance actuelle en regard de l'aide officielle au développement?

Le ministre ayant donné à entendre qu'on était tout près de s'entendre sur plusieurs des points inscrits dans la colonne de ceux sur lesquels on n'a pas conclu d'accord, par exemple, le financement compensatoire, et comme le communiqué ne dit rien de ce qu'on prévoit pour l'avenir, pourrait-il nous dire ce que nous pouvons espérer comme suite à cette conférence, vu ses observations quand il a parlé directement au secrétaire d'État aux Affaires extérieures au sujet du rôle de chef de file que le Canada continuera de jouer dans le dialogue Nord-Sud à Paris? Peut-il nous dire au juste à quoi il songe et ce qui se produira?

**M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, malheureusement ou heureusement, la Conférence sur la coopération économique internationale a pris fin même si, à un moment donné lors de sa clôture, on a senti que des deux côtés on aurait aimé de plus en plus qu'elle se prolonge. Qui sait, dans quelques mois ou plus, nous regretterons peut-être tous qu'elle ne se soit pas poursuivie.

Pour l'instant, on la reprendra sous forme, par exemple, de la rencontre des chefs de gouvernements à Londres. À l'automne, l'Assemblée générale des Nations Unies aura une session sur le développement à laquelle on évaluera les résultats de la Conférence. Il y aura une session de négociations à Genève en novembre, je crois, au sujet du fonds commun. Je ne sais rien de plus, si ce n'est que ce sera une autre occasion pour le Canada de conserver son rôle dans le cadre de ce dialogue, un rôle de premier plan, je l'espère.